



« Les Grecs ne paient pas
leurs impôts et ont vécu
au-dessus de leurs moyens »:

FAUX et ARCHI FAUX !

Olivier Bonfond¹ & Thanos Contargyris² ■ Juillet 2015

¹ Economiste, Conseiller au CEPAG et membre de la Commission pour la Vérité sur la dette grecque.

² Economiste, membre fondateur d'Attac Grèce et membre de la Commission pour la Vérité sur la dette grecque.

« Les Grecs ne paient pas leurs impôts » : FAUX !

Dans les médias dominants, on entend souvent que la crise en Grèce serait notamment due au fait que les Grecs ne paient pas leurs impôts. Mieux : ne pas payer ses impôts en Grèce serait un sport national. Cette affirmation ne résiste pas à l'examen des faits : la grande majorité des citoyennes et citoyens grecs paient leurs impôts. En effet, en 2009, 77,5 % des contribuables étaient des salariés ou des pensionnés, et payaient donc leurs impôts directement à la source !

Il ne s'agit aucunement de nier que l'administration fiscale grecque puisse être déficiente à certains niveaux, mais on ne peut certainement pas en conclure que les travailleuses et travailleurs grecs ne paient pas leurs impôts. En réalité, ce sont essentiellement les grandes entreprises et les citoyens grecs fortunés qui eux ont pu, de manière légale ou illégale, éviter de payer des impôts.

Depuis plusieurs années, que ce soit à la télévision, à la radio ou dans la presse écrite, nous entendons que s'il y a une crise de la dette en Grèce, c'est parce que l'État aurait gaspillé l'argent et beaucoup trop dépensé, pour les salaires, les pensions, les services publics, etc. Les Grecs auraient donc profité depuis trop longtemps d'un système bien trop favorable et totalement insoutenable du point de vue des finances publiques. Bref, les Grecs auraient vécu au-dessus de leurs moyens. Une « accusation » que l'on entend souvent chez les dirigeants européens pour justifier des décisions imposant l'austérité à la population.

« Les Grecs ont vécu au-dessus de leurs moyens » : ARCHI FAUX !

Cette affirmation est également fautive : sur la période 1995-2009, les dépenses publiques en Grèce ont été en moyenne de 48% du Produit intérieur brut (PIB), ce qui est inférieur à la moyenne des dépenses publiques des onze pays ayant adopté l'euro en 2000 (48,5%)³. L'État grec, n'a donc pas plus dépensé que les autres États de la zone euro. La dette publique grecque ne provient pas d'un excès de dépenses sociales, mais bien des 8 facteurs suivants :

1) Des taux d'intérêt très élevés payés aux créanciers. Ces intérêts ont profité directement aux grandes banques privées européennes, en particulier françaises, allemandes, hollandaises, mais aussi grecques. Ce facteur représente environ 65 % de l'augmentation de la dette entre 1980 et 2007.

³ Lire le rapport du Comité pour la Vérité sur la dette, Preliminary report, June 2015, <http://cadtm.org/Preliminary-Report-of-the-Truth>. En considérant la moyenne annuelle des dépenses publiques de 1995 à 2009, si les dépenses de défense étaient au niveau (en % du PIB) de la moyenne européenne, est de 46,4% du PIB pour la Grèce et de 48,4% pour les 11 pays ayant adopté l'euro en 2000.

- 2) Des dépenses militaires excessives, dont beaucoup sont marquées d'irrégularités, de fraude et de corruption, et qui ont profité directement aux vendeurs d'armes, en particulier allemands et français.
- 3) Des contrats surfacturés ou frauduleux obtenus via la corruption de la classe politique grecque qui a gouverné le pays avant 2015 par de grandes entreprises étrangères. Citons, par exemple, l'entreprise allemande Siemens, qui est accusée - tant par la justice allemande que grecque- d'avoir versé des pots de vin au personnel politique, militaire et administratif grec pour un montant d'environ 1 milliard d'euros. Le principal dirigeant de la firme Siemens, qui a reconnu avoir « financé » les deux grands partis grecs (PASOK, mouvement socialiste et Nouvelle Démocratie, parti conservateur), s'est enfui en 2010 en Allemagne et la justice allemande a rejeté la demande d'extradition introduite par la Grèce⁴.
- 4) Des réformes fiscales socialement injustes, en particulier la diminution de l'imposition sur les bénéficiaires des sociétés, qui est passée de 40 % en 1995 à 25 % en 2009, et qui a permis aux grandes entreprises d'éviter légalement de payer des impôts.
- 5) Une administration fiscale corrompue et un système de collecte de l'impôt déficient, essentiellement au bénéfice des grandes entreprises et du 1% le plus riche de la population grecque qui, via des pots de vin, ne payaient pas leur dû.
- 6) Des fuites illicites de capitaux, estimées à 200 milliards d'euros rien que pour la période 2003-2009. Ajoutons que cette évasion fiscale a été favorisée par le système mis en place par l'Union Européenne. Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie, déclare : « Les dirigeants européens et occidentaux critiquent la Grèce pour son incapacité à collecter l'impôt. Dans le même temps, les occidentaux ont créé un système d'évasion fiscale mondial... et les pays avancés essaient de contrer l'effort global pour stopper l'évasion fiscale. On ne peut pas être plus hypocrite⁵ »
- 7) Les prêts dit de « sauvetage » de 2010 et 2012 qui n'ont pas servi à aider la Grèce, mais bien à sauver les banques grecques et étrangères (en particulier françaises, allemandes et hollandaises) qui avaient spéculé sur la dette grecque. Plus de 80% des 240 milliards de prêts faits à la Grèce dans le cadre des deux memoranda 2010 et 2012 ne sont jamais arrivés en Grèce, mais sont repartis directement dans les coffres de ces quelques grandes banques privées.
- 8) Les politiques d'austérité qui n'ont fait qu'aggraver la situation. Il existe en effet un lien direct entre, d'une part, l'application des mesures d'austérité et, d'autre part, la récession économique et l'augmentation de la dette. Ajoutons que le Fonds Monétaire International (FMI) lui-même a admis dans un document confidentiel qu'il savait que les politiques d'austérité allaient inévitablement provoquer un désastre économique et une explosion de la dette.

⁴ Lire TOUSSAINT Eric, « Grèce : Tout un symbole de dette illégitime », 16/01/2015 , site du CADTM

⁵ STIGLITZ Joseph, « Grèce, Joseph Stiglitz crie au désastre », 12/07/2015, source AFP

Conclusion

La Grèce a commis des erreurs ces dernières années et décennies, c'est une évidence. Mais qui a commis ces erreurs, qui est en responsable et qui en a profité ? Certainement pas la majorité des citoyens mais bien une minorité privilégiée ainsi que les dirigeants politiques corrompus des gouvernements précédents. Il n'est donc pas acceptable de faire payer à la population le prix de ces erreurs et une dette dont elle n'est pas responsable et dont elle n'a pas profité. Ajoutons que cette dette est d'autant plus impayable que, comme la Commission pour la Vérité sur la dette (voir encadré) l'a démontré dans son rapport préliminaire, une grande partie de celle-ci est illégale et illégitime.

La Commission pour la Vérité sur la dette grecque en quelques mots...

Depuis plus de 5 ans (mai 2010), la Grèce applique un programme d'austérité et d'ajustement structurel, qui est la condition pour recevoir une « aide financière » du Fonds Monétaire International, de quatorze Etats membres de la zone et du Fonds européen de Stabilité financière. Ces mesures étaient censées réduire le déficit budgétaire et la dette publique et ramener la compétitivité et la croissance. C'est tout le contraire qui s'est passé : la dette a explosé (elle est passée de 130% du PIB à 177% du PIB), l'économie a connu une profonde récession (-25%), les services publics se sont fortement dégradés et des millions de citoyens ont été plongés dans la pauvreté et la précarité. C'est en réaction à cette situation, et dans le cadre de la responsabilité du Parlement envers le peuple grec, que le 4 avril 2015, la Présidente du Parlement grec, Zoé Kostantopoulou⁶, du parti Syriza, a décidé de créer la « Commission pour la Vérité sur la Dette publique » (*the Debt truth Committee*).

Composée d'une trentaine d'experts internationaux et grecs, la Commission pour la Vérité sur la Dette publique a reçu pour mandat d'analyser tout le processus d'endettement de la Grèce et de détecter les dettes qui peuvent être considérées comme illégales, odieuses, illégitimes et/ou insoutenables. Bien que son mandat se termine en mai 2015, la Commission a remis un rapport préliminaire le 18 juin 2015, dont les conclusions sont très claires : la dette réclamée à la Grèce est totalement insoutenable et une grande partie de celle-ci est illégale, illégitime et odieuse.

Pour plus d'infos : lire la synthèse du rapport (disponible ici : <http://cadtm.org/Synthese-du-rapport-de-la>).
Le rapport complet est disponible en anglais ici : <http://cadtm.org/Preliminary-Report-of-the-Truth>
Il est en cours de traduction vers le français et devrait être disponible dans les jours qui viennent

⁶ Lire notamment sa dernière déclaration par à l'« accord » du 13 juillet 2015 : <http://cadtm.org/Jamais-je-ne-pourrai-voter-et>